



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale  
de l'alimentation, de l'agriculture  
et de la forêt de Normandie**

**AGRÉMENT POUR L'APPLICATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES  
EN PRESTATION DE SERVICE, HORS TRAITEMENT DE SEMENCE , TRAITEMENT DE  
SEMENCE EN UNITÉ MOBILE ET DE DISTRIBUTION DE PRODUITS  
PHYTOPHARMACEUTIQUES A USAGE PROFESSIONNEL**

*Références réglementaires : articles L.254-1, L.254-2, R.254-1 et suivants du Code Rural et de la Pêche Maritime.*

L'organisme : SOC DE COMMERCE ET DE SERVICES

n° SIREN : 347 599 300

domicilié LA HOGUE

8 T RUE AUX FERMES

14 540 BOURGUEBUS

est agréé sous le numéro : **BN00248**

pour effectuer ses activités d'application de produits phytopharmaceutiques en prestation de service, hors traitement de semence, traitement de semence en unité mobile et de distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel

L'agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance prévues par l'article L254-2 du code rural de la pêche maritime (cf. verso de ce document) sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Liste des sites rattachés à l'organisme agréé où s'exerce l'activité certifiée :

SOC DE COMMERCE ET DE SERVICES	LA HOGUE - 8 T RUE AUX FERMES	14 540 BOURGUEBUS
--------------------------------	-------------------------------	-------------------

Fait à Rouen, le 26 août 2022

Pour la Directrice Régionale et par délégation,  
L'adjointe au Chef de Service Régional de L'Alimentation

**PAPIN Anne-  
Christine**

Signature numérique de  
PAPIN Anne-Christine  
Date : 2022.08.25  
18:09:58 +02'00'